

## L'héritier de la famille Guichard porte plainte contre Mme Valérie Trierweiler pour détournement de fonds publics



**L'HÉRITIER DE LA FAMILLE GUICHARD PORTE PLAINTÉ CONTRE Mme VALÉRIE TRIERWEILER POUR DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS, AU MOTIF QU'ELLE N'A AUCUN LIEN JURIDIQUE AVEC LE CHEF DE L'ÉTAT.**



- à gauche : le couple François Hollande / Valérie Trierweiler

- à droite : Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour et maîtresse de Louis XV. Sa frivolité et son influence nocive sur le roi de France en des temps de graves difficultés budgétaires ne contribuèrent pas pour peu à la chute du prestige de la monarchie dans l'esprit du peuple français.

M. Xavier Kemlin, héritier de la famille Guichard, arrière-petit-fils du fondateur de l'enseigne Casino, vient de déposer plainte, jeudi 14 mars, au tribunal correctionnel de Saint-Étienne contre Mme Valérie Trierweiler pour "détournement de fonds publics".

## **Union Populaire Républicaine | UPR**

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne, de l'OTAN et de l'euro~~  
Le plaignant estime que Valérie Trierweiler, n'étant ni mariée ni pacsée avec l'occupant de l'Élysée, elle n'est que la maîtresse du chef de l'État, et qu'il n'y a donc aucune raison juridique pour que les frais qu'elle occasionne à l'État soient payés par les contribuables.

Plus incisif encore, il souligne que si François Hollande et Valérie Trierweiler, née Massonneau, ne se marient pas, c'est pour échapper indûment à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune dont ils seraient redevables s'ils étaient mariés.

Considérant que le chef de l'État doit montrer l'exemple en ne dilapidant pas indûment les fonds publics et en n'organisant pas son évasion fiscale, l'héritier du groupe Casino vient donc de porter plainte.

## **COMMENTAIRES**

Au moment où 1500 Français basculent chaque jour en-dessous du seuil de pauvreté, où 800 emplois sont perdus chaque jour, et où l'on dénombre 600 chômeurs de plus par jour, cette plainte - et le buzz Internet qu'elle provoque - sont évidemment du plus mauvais effet.

C'est même ravageur en ces temps de [coupes budgétaires](#) féroces, alors que François Hollande et son gouvernement ne cessent de tailler à la hache dans toutes les dépenses de l'État.

Comment peut-on expliquer qu'il n'y a plus d'argent nulle part et qu'il faut à tout prix réduire le déficit budgétaire, tout en faisant entretenir sa maîtresse officielle aux frais de l'État ? Conduite choquante qui fait d'ailleurs jaser de nombreux gouvernements et médias étrangers.

C'est encore plus ravageur alors que François Hollande vient d'imposer le "mariage pour tous", sans s'être assuré qu'une majorité des Français étaient bien d'accord avec ce dispositif. Si le mariage est "pour tous", pourquoi ne l'est-il pas pour le chef de l'État ?

Le président de la République devrait décidément se méfier car ce scandale éclate alors que la cote de popularité de l'exécutif est en chute libre : selon le baromètre politique du Figaro Magazine, réalisé par TNS Sofres publié le 28 février dernier, à peine 30% des Français font encore confiance à François Hollande et 28% à Jean-Marc Ayrault.

Dans ces conditions, et alors que la situation économique et sociale s'enfonce à toute allure dans le désastre et l'inconnu, se payer le luxe de jouer à Louis XV et à la Pompadour est un pari politique osé sur la placidité du peuple français.

**François ASSELINEAU**